

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 308

Artikel: XI^{me} Congrès de l'Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes : (Berlin 17-23 juin 1929)

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259712>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

démonstrations ! Car les fêtes de Jeanne d'Arc, célébrées cette année avec un éclat tout spécial, puisqu'il s'agissait du cinq centième jubilé de la Pucelle, ont révélé des faits bien curieux : à Orléans, par exemple, on a interdit aux femmes de participer au cortège, et une cheftaine scout, venue avec 400 petites éclaireuses, a eu toutes les peines du monde à forcer la consigne ! Pourtant, quand on célèbre la mémoire d'une femme qui a sauvé le pays, il semblerait élémentaire d'associer les femmes à cette manifestation¹. A Paris, heureusement, il n'en a pas été de même, et une douzaine d'Associations féminines, représentées par 500 déléguées environ, ont défilé en bon ordre avec bannières et inscriptions. Mais peu de semaines auparavant, on avait beaucoup remarqué l'absence des infirmières dans le cortège funéraire du Maréchal Foch : alors que tous les groupements, dont l'activité touchait par un point ou par un autre aux années terribles, figuraient dans ce défilé, des femmes, qui avaient employé leurs forces et risqué leur vie au service des victimes de la guerre, en étaient écartées. Que de préjugés, que de conceptions fausses à combattre encore inlassablement, et dans tous les domaines !

Chez nous aussi certes. Voici cependant un petit progrès réalisé, mais qui montre bien, du fait qu'on le signale comme un progrès, à quel point encore nous sommes arriérées, tant la réforme en question paraît chose naturelle et évidente. Il s'agit du suffrage féminin ecclésiastique dans le canton de Berne : depuis 1917, la loi autorisait les communes à introduire, si elles le jugeaient bon, le droit de vote des femmes pour la paroisse, sans éligibilité, et seulement pour les élections pastorales. Tout ce qui touchait à l'administration de l'Eglise échappait donc à leurs compétences, et l'on a vu, dans une paroisse de la ville de Berne, sauf erreur, les femmes obligées de se retirer quand est venue en discussion et en votation la question du chauffage du temple ! Ailleurs, dans le Jura, c'était sur l'achat par la paroisse d'un calorifère pour le presbytère qu'elles étaient déclarées par la loi incapables de se prononcer ! La révision de la loi sur les élections pastorales a été l'occasion pour les groupes suffragistes

¹ On a raconté à ce sujet que la police avait trouvé avec horreur et consternation qu'une des couronnes déposées au pied de la statue de Jeanne, à Paris, portait cette inscription : *A Jeanne d'Arc qui a sauvé la France, mais qui ne serait pas jugée capable aujourd'hui d'être un conseiller municipal.*

de tout le canton d'attirer l'attention du Grand Conseil sur cette situation que l'on peut sans hésiter qualifier de ridicule. La question est venue à l'ordre du jour de la séance du 16 mai du Grand Conseil : une proposition socialiste de rendre obligatoire pour les communes l'introduction du suffrage féminin ecclésiastique a été repoussée par 96 voix contre 67 ; mais, en revanche, une proposition radicale a été adoptée à une grande majorité, bien qu'ayant contre elle le gouvernement et la majorité de la Commission. D'après cette proposition, les communes restent libres de reconnaître ou non aux femmes le droit de vote dans l'Eglise, mais ce droit de vote s'étendra alors à toutes les questions soumises aux électeurs masculins, et non plus seulement aux élections pastorales. Et, en outre, les femmes sont éligibles maintenant aux Conseils d'église. Tout ceci, bien entendu, sous réserve de la votation populaire.

Après douze ans écoulés, c'est le premier pas en avant qui est réalisé en matière de suffrage dans ce grand canton. Et pourtant, il y a vingt ans que les Vaudoises, et dix-neuf ans que les Genevoises exercent le même droit de vote ecclésiastique intégral (Neuchâtel et Bâle sont venus plus tard) sans que la physionomie de notre pays nous paraisse avoir été profondément modifiée par l'introduction de cette redoutable nouveauté. C'est bien toujours l'allure de l'escargot symbolique... Mais on nous l'a dit, au nom de la science, un escargot finit toujours par arriver là où il a mis derrière ses cornes d'arriver.

E. Gd.

XI^{me} Congrès de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes

(Berlin 17-23 juin 1929)

PROGRAMME

REUNIONS PRELIMINAIRES

Hotel Kaiserhof, Wilhelmplatz, Berlin

Mercredi 12 juin .

2-5 h. Séance du Comité Exécutif.
Soir. Réception de la Presse.

de trouver pour ce poste important la personnalité de tout premier ordre réunissant les qualités essentielles qu'il exige. On parle de plusieurs candidates, mais dont aucune ne paraît jusqu'à présent s'être imposée de façon décisive au choix des Conseils. — Une autre proposition très importante a été celle qui a été acceptée de former une Commission mixte avec l'Alliance Internationale pour le Suffrage, chargée d'étudier les moyens d'une collaboration étroite qui éviterait les doubles emplois entre ces deux organisations, proposition qui doit également être soumise à l'Alliance au Congrès de Berlin.

(L'opinion presque unanime de C.I.F. (car 10 voix seulement se sont opposées à cette proposition) semble favorable à une entente surtout sur le terrain du travail des Commissions, alors que, au Congrès de Rome, de l'Alliance en 1923, c'était bien davantage l'absorption de l'Alliance par le Conseil qui avait été proposée, et naturellement repoussée sous cette forme (Réd.)

En plus de ces questions administratives, le C.I.F. a encore discuté et adopté une série de vœux portant sur le domaine de la législation, de l'hygiène, de l'éducation, du travail, de la morale publique, de la paix et de l'arbitrage, etc., etc. que nous ne pouvons reproduire ici, faute de place, mais qu'on trouvera in extenso dans les prochains numéros du *Bulletin* du C.I.F. Enfin, la partie extérieure et mondaine de ces réunions a comporté plusieurs meetings publics, un dîner officiel très bien réussi, etc., etc.

(d'après le *Schw. Frauenblatt*)

Assemblées et Réunions

Conseil International des Femmes.

Ainsi que nous l'avions annoncé, la réunion du Comité Exécutif du Conseil International des Femmes a eu lieu à Londres, du 20 avril au 8 mai. Ce nom modeste de « Comité Exécutif » recouvre en réalité une Assemblée de 400 personnes environ, soit les Présidentes de tous les Conseils nationaux affiliés, et les Présidentes de toutes les Commissions que compte le C.I.F. Les réunions de Genève de 1927 ont d'ailleurs bien fait voir qu'il s'agit d'un petit Congrès.

Ce petit Congrès avait comme tâche essentielle, cette année, d'en préparer un beaucoup plus grand, le Congrès du C.I.F., qui a lieu tous les cinq ans, et qui se réunira à Vienne en juin 1930. Toutes les propositions soumises à ce Congrès devant être formulées douze mois d'avance, le Comité Exécutif a eu du pain sur la planche pour ses séances de Londres ! La plupart de ces résolutions portaient sur la révision des statuts du Conseil; et notamment sur la proposition importante de limiter à deux périodes de cinq ans la durée des fonctions de la présidente. Car le gros problème qui se pose maintenant devant tous les Conseils affiliés au Conseil International est celui de la succession de Lady Aberdeen, probablement démissionnaire en 1930 ; il n'est certes pas aisé

Jeudi 13 juin.

10-1 h. Séance du Comité Exécutif.
2 h. 30-6 h. Séance du Comité International (Comité Exécutif et Présidentes (ou leurs remplaçantes) siégeant en commun).
7 h. Dîner offert par Mrs. Ashby au Comité Exécutif et aux Présidentes (Kaiserhof).
8 h. 30. Séance éventuelle du Comité Exécutif.
Excursion de ce jour: visite de la ville.

Vendredi 14 juin.

Matin. Réunions simultanées:
de la Commission de la paix et de la Société des Nations.
de la Commission des Allocations familiales.
de la Commission pour l'égalité de la morale et contre la traite des femmes;
(Réunions réservées aux membres des Commissions seulement).

Après-midi. Réunions simultanées:
de la Commission de l'égalité des conditions du travail entre hommes et femmes;
de la Commission de la situation de la mère non mariée et de l'enfant illégitime.
de la Commission de la nationalité de la femme mariée;
(Réunions réservées aux membres des Commissions).
Soir. Dîner offert par la Présidente à des personnalités en vue.

Excursion de ce jour: visite à Charlottenburg.

Samedi 15 juin. Réunions simultanées :

de la Commission de l'égalité légale de la femme,
de la Commission de la police féminine;
de la Commission des femmes électriques.

(Réunions réservées aux membres des Commissions).
Après-midi. Réunions des délégations sur convocation de leur présidente.

5-10 h. Réception offerte par Mme Schreiber, au Comité et aux Présidentes.
Invitations particulières, etc., pour les déléguées.
Visite de la ville. Excursion à Schöneberg. Thés offerts par des organisations professionnelles. Sauterie pour la jeunesse au Park Bellevue. Conférence avec projections lumineuses sur les œuvres berlinoises de bienfaisance (Hôtel de Ville), etc.

Dimanche 16 juin.

Matin. Réunion de la Commission des Finances.

Association suisse pour la Société des Nations.

La place nous manque malheureusement pour donner ici, comme nous l'aurions voulu, un compte-rendu détaillé de la VIII^e Assemblée générale de cette Association, tenue à Bienne, le 21 avril dernier, et qui a éveillé un très vif intérêt dans toute la population de cette ville. Bornons-nous à mentionner les rapports présentés par le président et l'infatigable et dévoué secrétaire général, M. Ernest Bovet; et dans ce rapport, qui montre l'activité variée et intelligente de l'Association dans tous les domaines (conférences, publications, études de grandes questions de politiques internationale, démarches auprès des autorités fédérales, en faveur de ratifications des Conventions de la S.d.N. et du B.I.T., de la limitation du budget militaire, etc.), le passage consacré à la collaboration des femmes tant au *Bulletin* de l'Association qu'à son activité par conférences, à l'intérêt toujours plus grand pour la S.d.N. éveillé dans les milieux féminins, à la place tenue par les femmes dans les Comités locaux et cantonaux de l'Association, etc.

MM. Oeri, rédacteur des *Basler Nachrichten*, et bien connu dans nos milieux féministes, et W. Rappard, professeur à l'Université de Genève et l'un des amis de notre journal, ont ensuite prononcé à l'Eglise française deux très belles conférences, sur un sujet de vaste envergure: *L'Europe et la Société des Nations*, conférence que nous espérons bien pouvoir relire dans le *Bulletin* de l'Association, et que nous regrettons de ne pouvoir que mentionner brièvement ici. Enfin, l'Assemblée avant de se séparer a adressé à la Commission

Après-midi réservée par la Présidente et les membres du Comité pour recevoir les visites des déléguées.

Excursion et réception à Potsdam.

Soir Réception offerte par le Comité aux déléguées.

REUNIONS PLENIERES DU CONGRES

Salle des Fêtes de la place de la République (Salles Kroll)

Lundi 17 juin. SEANCE D'ANNIVERSAIRE.

Matin. 10-1 h. Ouverture du Congrès.

Discours de la Présidente.

Discours officiels de bienvenue.

Rapport de la Commission des Admissions.

Appel des déléguées et défilé des délégations.

Vingt-cinq ans de triomphe du Suffrage féminin.

Oratrice: Mrs. CHAPMANN CATT.

1 h. Lunch offert par la Ville de Berlin aux déléguées.

Après-midi 4-5 h. *Vingt-cinq ans de travail et de progrès vers l'égalité légale, morale et économique.*

Soir. Concert au Palais de Berlin.

Meeting public, (Ministère de la Police): *La Police féminine*, sous la présidence de Mme Rosa Manus.

Une réception par invitations suivra ce meeting.

Mardi 18 juin.

Matin. (Les annonces de candidatures pour le Comité Exécutif seront reçues ce jour-là.)

Adoption par le Congrès de son règlement.

Rapport du Comité Exécutif et résolutions proposées par le Comité Exécutif.

Rapport sur *Jus Suffragii*.

Rapport sur les relations de l'Alliance avec la S. d. N. et le B. I. T.

Modifications aux statuts.

Après-midi. Nationalité de la femme mariée: rapport de la Commission et résolutions.

Egalité légale de la femme: rapport de la Commission et résolutions.

5 h. 30. Réception officielle. Invitations, etc.

Soir. Meeting public (Reichstag): *L'activité des femmes parlementaires et membres de Conseils municipaux*, sous la présidence de Mme PLAMINKOVA, sénateur.

Oratrices: des femmes députées.

Mercredi 19 juin.

Matin. Allocations familiales: rapport de la Commission et résolutions.

La situation de la mère non-mariée et de son enfant: rapport de la Commission et résolutions.

préparatoire du Désarmement, alors en séance à Genève, un message lui demandant de façon pressante de ne pas décevoir à nouveau les peuples qui font de ses travaux le critère de la valeur de la S.d.N., car la situation devient intenable, et tout retard, toute hésitation ébranle la confiance grandissante en la S.d.N.

Le Congrès International des Femmes médecins.

Ce Congrès, le deuxième (le premier a été tenu à Genève, en 1923) de cette Association féminine internationale a eu lieu à Paris du 10 au 15 avril dernier, et a réuni plus de 200 femmes médecins représentant entre elles toutes vingt pays. Grâce à l'Institut de Coopération intellectuelle, qui lui avait prêté territoire, ce Congrès s'est déroulé dans un cadre approprié aux débats scientifiques qu'il a engagés, et qui ont porté notamment sur deux sujets extrêmement intéressants, même au point de vue autre que le point de vue strictement médical: l'éducation sexuelle des enfants et des femmes, et les analgésiques de l'accouchement (c'est-à-dire, pour des lecteurs profanes, l'emploi d'anaesthésiques qui calmeraient les souffrances de la mère sans arrêter le travail de l'enfantement). Car, ce dernier sujet, comme l'a fort bien démontré Mme Thuillier-Landry, n'a pas seulement une portée thérapeutique, mais touche aussi à la responsabilité morale du médecin. Il faut encore mentionner la belle étude de Mme Darcanne-Mouroux sur le féminisme médical en France, et les progrès réalisés ces dernières années.

A côté de ces travaux scientifiques, qui ont manifesté la haute valeur intellectuelle des congressistes, des affaires administratives

Après-midi. Egalité des conditions de travail entre hommes et femmes: rapport de la Commission et résolutions.

Soir. Réception officielle offerte aux délégués par le Ministre des Affaires Etrangères et le Ministre de l'Intérieur.

Jeudi 20 juin.

Matin. (Les élections du Comité auront lieu ce jour-là de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi).

L'avenir de l'Alliance. Son programme de travail pour le suffrage féminin et l'égalité des droits de la femme. Sa situation financière.

Après-midi. Police féminine: rapport de la Commission et résolutions.

Soir. Représentation de gala à l'Opéra Municipal, (Unter den Linden (par invitations).

Vendredi 21 juin.

Matin. Egalité de la morale et traite des femmes: rapport de la Commission et résolutions.

Rapport du Bureau bibliographique.

Après-midi. Paix et Société des Nations: rapport de la Commission et résolutions.

5 h. Réception offerte au Reichstag aux femmes membres de Parlements.

Soir. Meeting public (Salle Kroll): *La Paix*, sous la présidence de Miss Ruth MORGAN.

Samedi 22 juin.

Matin. Affaires imprévues.

Après-midi. Session des Femmes électrices.

Résultat des élections.

Soir. Appel de la Jeunesse à la Jeunesse: Feu de la St. Jean (Sport Forum.) Présidente Mlle ATANATSKOVITCH.

Dimanche 23 juin.

Midi. Fête de la Paix (Théâtre populaire.)

Après-midi. Réception offerte par l'Union des Associations féminines de Berlin aux déléguées (château de Charlottenburg).

Lundi 24 juin.

Matin et après-midi. Dernière séance du Comité Exécutif (Hôtel Kaiserhof).

♦♦♦♦♦

ont été réglées, et notamment le Comité de l'Association a été réélu. La présidence a passé des mains de Lady Barrett (Gde-Bretagne) dans celles de Mme Thuillier-Landry (France), bien connue à Genève où l'attirent des liens de famille, et où l'on se joindra à nous pour la féliciter chaleureusement de son élection à ce poste de confiance

Assistance et prévoyance.

Le Groupement romand des institutions d'assistance publique et privée et le Cartel romand d'hygiène sociale et morale ont siégé en commun le 4 mai, dès 10 h., à l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, sous la présidence successive de MM. John Jaques (Genève) et Dr. Robert Chable (Neuchâtel). Dans une courte séance administrative les comptes du Cartel ont été adoptés. La campagne 1929-1930 sera consacrée à la question sexuelle, spécialement à l'éducation des éducateurs. Des conférences seront faites et des brochures éditées afin d'atteindre les mères, les pasteurs, et le personnel enseignant. Le Cartel a voté une résolution en faveur de l'option locale.

Le principal objet à l'ordre du jour de cette réunion était celui des assurances sociales. Ce vaste et complexe sujet a été traité par deux orateurs. Tout d'abord, M. Amez-Droz (Valais) présenta le point de vue de l'assistance, fit un rapide exposé sur le développement des assurances sociales. La Révolution, en supprimant les corporations, laissa les ouvriers désarmés devant les accidents et la vieillesse et donna naissance aux premiers essais d'assurances privées, qui se développèrent peu à peu. Le chômage, l'invalidité, la vieillesse, sont des charges trop lourdes pour les œuvres privées

De-ci, De-là...

Une belle œuvre.

On nous écrit :

Nous avons en Suisse une Genevoise, Marthe Giacomini-Piccard, qui mieux que personne sait habiller livres et albums de reliures en peaux travaillées et inscrites. Les bibliophiles d'un peu partout connaissent le beau talent de cette artiste et lui confient le soin de revêtir les livres aimés d'enveloppes harmonieuses où les entrelacs de couleur, les ivoires, les nacres, les coraux, l'or et l'argent éclairent les cuirs somptueux de reflets exquisément nuancés.

C'est ainsi que le Bureau international de l'Union postale universelle a fait à Mme Giacomini l'honneur de lui commander la reliure de trois albums précieux. Le 10 mai a été inauguré à Londres le IX^e Congrès international de l'Union postale universelle, et l'usage veut que soit offert un cadeau au chef de l'Etat où se tient le Congrès. Le roi George étant un philatéliste convaincu, il lui a été présenté sur des coussins de velours gris deux albums de timbres rares. Sur une peau d'une extrême finesse et du plus beau rouge, le sceau royal plaque ses ors compliqués; des filets d'or encadrent aux angles des motifs bleus et gris très doux, dessinés et proportionnés avec sobriété et un goût parfait.

Si les reliures des albums du roi plaisent par la magnificence un peu massive des ors du Lion et de la Jarretière, que renforce la délicatesse de l'ornementation grise et bleue, la couverture du troisième album destiné au prince de Galles est une joie nouvelle pour les yeux : le sceau princier, tout en touffes légères de plumes d'autruche, se détache sur un jeu de fond harmonieux en plumes de paon fragmentées. Aux angles, les mêmes tonalités sourdes et presque émouvantes que sur les albums du roi.

Tout dans l'ensemble de ces cadeaux royaux et princiers a été fait avec goût, avec soin, avec conscience. Et notre admiration pour le talent et le style de Marthe Giacomini ne doit pas nous faire oublier les belles pages de garde que Juliette Matthey de l'Etang a ornées de dédicaces très artistiques aux fines enluminures, ou le beau travail, reliure et écrins, de M. Roger Veihl, relieur. Genève peut être félicitée de posséder des artistes si probes. Notre reconnaissance va à Mme Giacomini qui a représenté si bellement l'art suisse en pays étranger par une œuvre où elle a su mettre toute son âme frémissante.

J. V.



Cliché La Française

Mme le Dr THUILLIER-LANDRY
qui vient d'être élue présidente de l'Association Internationale
des Femmes médecins